



REGLEMENT COUPE DES CLUBS FEVRIER 2023

1- INFORMATIONS GENERALES

Le Comité Régional d'Équitation en partenariat avec le Jumping International de Bordeaux organise un circuit destiné aux cavaliers Club de CSO. **La Coupe des Clubs** est un circuit par équipe destiné aux centres équestres des départements de Nouvelle Aquitaine, dont les étapes qualificatives se tiennent dans chaque département.

La Finale aura lieu au Jumping International de Bordeaux, le jeudi 2 février 2023, sur la piste principale.

Les équipes se qualifient sur des épreuves Club 1 GP.

La finale est une épreuve de relais par équipe (2 cavaliers club 1 & l'enseignant du même centre équestre).

2- LE CIRCUIT DE QUALIFICATION

A l'issue du circuit de qualification, 24 équipes seront retenues pour la finale à Bordeaux, soit deux équipes par département.

Si un département n'a pas la capacité de présenter deux équipes, une équipe supplémentaire sera choisie dans les départements représentant le plus de licenciés.

Le circuit de qualification se déroulera du 15/09 au 15/12 2022.

Chaque équipe se qualifie sur les étapes de son propre département. Dans le cas où un département ne propose pas d'étapes de qualification, les équipes peuvent se qualifier dans les départements voisins.

3- LES CONCURRENTS

Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes constituées de 2 cavaliers licenciés dans son club sur le circuit qualificatif. Le club déclare les équipes engagées auprès du Comité Départemental de son département avant le 20/09/2022.

Les qualifications se dérouleront lors d'épreuves Club 1 Grand Prix labellisées Coupe des Clubs. S'il advenait qu'un centre équestre qualifie plusieurs équipes pour la Finale, un maximum de 2 équipes seront retenues (les 2 meilleures).

La liste des étapes qualificatives du circuit sera communiquée par mail avant le 15/09/2022 par les CDE. Chaque département peut proposer trois étapes.



REGLEMENT COUPE DES CLUBS FEVRIER 2023

4- CLASSEMENT

Chaque résultat permet de cumuler des points par cavalier selon le barème suivant :

- 1^{er} : 20 pts
- 2^{ème} : 17 pts
- 3^{ème} : 15 pts
- 4^{ème} : 13 pts
- 5^{ème} : 12 pts
- 6^{ème} : 11 pts
- 7^{ème} : 9 pts
- 8^{ème} : 7 pts
- 9^{ème} : 5 pts
- 10^{ème} : 3 pts
- 11^{ème} : 2 pts
- 12^{ème} : 1 pt

L'attribution des points s'effectuera selon le classement de l'épreuve.

A la fin du circuit, le cumul des points permettra d'établir un classement final, par équipe (cumul des points des 2 cavaliers)

Les points étant cumulés par le cavalier (et non le couple cheval/cavalier), il peut courir le circuit de qualification avec plusieurs chevaux.

Au cas où un cavalier engagerait plusieurs chevaux dans une même épreuve qualificative, seul le meilleur résultat sera retenu pour l'attribution des points.

En cas d'égalité totale des points dans un même département, les équipes les mieux placées sur la computer list seront retenues

5- CONDITIONS GENERALES

Conditions requises de participation pour les cavaliers :

- Licences FFE 2022 à jour et renouvelées 2023 au 15 décembre au plus tard.
- Les 2 cavaliers sont licenciés du même centre équestre, affilié à la FFE
- Equipe de 2 cavaliers titulaires de la LFC Club. Ces derniers devront, chacun, participer à un minimum de deux Club 1 Grand Prix labellisées qualificative Coupe des Clubs dans leur département. (Si l'équipe court plus d'épreuves, les deux meilleurs scores seront retenus afin de procéder au classement)
- Le nombre d'équipes engageables dans le circuit de qualification est illimité. Dans le cas où un centre équestre qualifierait plus de 2 équipes pour la finale, seules les 2 meilleures équipes seront retenues.
- Les équipes participant à la finale qualifieront automatiquement leur enseignant.
- Toute modification de la constitution des équipes entraînera la remise à zéro des points
- Un cavalier ne peut faire partie que d'une seule équipe
- Les cavaliers engagent les étapes qualificatives via FFE SIF
- Si l'épreuve Club 1 GP est complète, l'engagement se fait directement auprès de l'organisateur.

REGLEMENT COUPE DES CLUBS FEVRIER 2023

Conditions requises de participation pour les poneys/chevaux

- Poneys/Chevaux de 6 ans et plus
- Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour)

Les cavaliers devront OBLIGATOIREMENT courir les étapes qualificatives dans leurs départements. En effet, les classements seront établis en fonction de l'origine départementale des cavaliers. Seule exception si le département ne propose pas d'étape. Dans ce cas, après en avoir informé leurs cde, les équipes peuvent courir les qualifications dans le département voisin.

6- LES CLUBS ORGANISATEURS

Les étapes qualificatives seront labellisées sur des concours déjà existants et incluant une épreuve Club 1 Grand Prix.

Les Comités départementaux devront déterminer les trois étapes qualificatives de leur département et devront les proposer au CRENA. Ces concours devront proposer des prestations de qualités (sols, officiels de compétition).

Chaque club ne peut organiser qu'une seule étape qualificative de ce circuit.

Les clubs organisateurs s'engagent à accepter les contraintes liées au partenariat sur le circuit qualificatif et également à accueillir en Club 1 GP l'ensemble des inscrits au circuit qui souhaitent engager le concours qualificatif.

7- LES ENGAGEMENTS

Chaque équipe retenue doit faire parvenir au siège social du CRENA son inscription pour la finale du jumping de bordeaux.

L'inscription doit comprendre les numéros de licences des trois cavaliers ainsi que les noms et numéro sire des chevaux. L'engagement doit être réglé par chèque à l'ordre du CEB (comité d'exposition de Bordeaux), le montant de l'engagement de l'équipe est de 114€. Il doit être envoyé en même temps que l'inscription au CRENA. Chaque équipe bénéficiera de six entrées journées pour la journée du jeudi.

Les équipes seront équipés d'un tapis portant le nom de leurs départements. Ces tapis seront offerts par les cde.

Avant le début des épreuves, les équipes et les Présidents de chaque CDE, seront invités à défiler pour représenter leurs départements.

Les trois meilleures équipes de l'épreuve seront invitées à une remise des prix à cheval. Les présidents des CDE de ces trois équipes sont également invités à cette remise des prix.

Le club qui a rapporté l'édition précédente (2020) est directement qualifiée pour la finale à Bordeaux.